****

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

**Compte rendu CSE du 21 décembre 2023**

1. ***Effectifs :***

* **Entrées / Sorties au 31/10 :** L’effectif est de 479 hommes et 90 femmes pour un **total de 569 salariés** dont 15 Non-actifs et 20 apprentis. 10 expatriés

***Intérim :*** 28 SF + 3 NS + 1 STC+ 2 STP

***Effectifs Sous-Traitants In-situ*: 233 salariés (29%)**

1. ***Point des fabrications en cours :***

* Nous avons livré à l’établissement de Mérignac :
* 1 voilure Rafale soit 282 sur 350
* 1 jeu de canard soit 111 sur 167
* 2 dérives soit 110 sur 167
* 1 voilure Legacy soit 1626 sur 1658
* 1 voilure F8X, 116 sur 130
* 1 voilure F6X, 26 sur 60
* Pyro, 185 sur 225

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **TABLEAU DES CHARGES POUR LES TROIS MOIS A VENIR** | Jan | fev | mar | Augmentation sur 3 mois |
| RAFALE (kh) | 17.3 | 17.8 | 19.8 | +14.5% |
| Falcon Legacy (kh) | 10.9 | 10.9 | 11 | +0.9% |
| F8X (kh) | 6.3 | 7.1 | 8 | +27% |
| F6X (kh) | 10.9 | 10.9 | 10.8 | -1% |
| Pyro (kh) | 5.7 | 5.8 | 5.8 | +1.8% |
| F10X | 3.2 | 4.5 | 5.9 | +84.4% |
| Divers (kh) | 0 | 0 | 0 |  |
| Chantier | 2.6 | 2 | 1.8 | -69.2% |
| Total MARTIGNAS (kh) | 56.9 | 59 | 63.2 | +11.1% |
| Sous-traitance sur site (kh) | 15.4 | 15.7 | 15.8 | +2.6% |
| Charge interne (kh) | 41.5 | 43.3 | 47.4 | +14.2% |
| Effectifs | 304 | 304 | 304 |  |
| Intérim | 22 | 22 | 22 |  |
| Potentiel (DA + Intérim) | 42.9 | 42.9 | 42.9 |  |
| Ecart Dassault | -1.4 | 0.4 | 4.5 | +321.4% |

**Commentaire CGT**: La charge de travail monte en puissance pour les mois à venir. Nous attendons de voir comment va être géré l’organisation du travail pour pallier à la production à venir.

***3. Compte rendu CSSCT :*** Repoussé en janvier 2024

***4. Formation :***

9500h ont été effectuées en 2023 contre 5200h en 2022. Un absentéisme de 9% a été identifié sur la formation des risques chimiques notamment.

Vote bilan formation de 2023 : 10 abstentions et 4 avis favorables

Vote prévisionnel de 2024 : 10 abstentions et 4 avis favorables

**Commentaire CGT**: Nous pensons qu’il y a un manque de transparence sur certains contenus de formation. Certaines formations du conservatoire ne sont peut-être plus adaptées au travail réel dans nos établissements et nécessite une mise à jour. Egalement, les souhaits d’évolution des salariés au travers des formations ne sont pas forcément pris en compte par un choix arbitraire sans explication.

***5. commission restaurant :*** voir panneau d’affichage

Une augmentation de 35 centimes par repas à la charge du salarié, sera appliquée au 1e janvier 2024 (Evolution tarifs SODEXO)

***6. Etat avancement NCC :***

65 recours (dont 2 de salariés hébergés) ont donné lieu à 37 actions (26 n’auront pas de changement). Les contestations des niveaux ne sont pas traitées, c’est le manager qui assume !

La classification D7 est attribuée à 20% de l’effectif et correspond à des salariés référents, formateurs, travaillant sur des chantiers hors-séries CEM F6X.

**Commentaire CGT**: La classification pose toujours problème. Des emplois sont sous-classifiés au regard des tâches accomplies. La Direction Locale en minimisant ce problème s’oriente vers un mécontentement général. Nous invitons la DL à se soucier de cela.

***7. Groupe de travail :***

Un groupe de travail est mis en place en vue d’identifier les problèmes d’accidentologie sur l’UPXS et F6X.

***8. Mise à disposition avec la société Mecachrome :***

Une convention entre Dassault Martignas et Mecachrome est passée pour le prêt possible de 3 à 20 ajusteurs aéronautique avec des contrats d’un mois reconductible. Cela fait suite à une baisse de charge dans cette société. Ce personnel commencerait à arriver courant janvier.

**9. Point sur les activités sociales et culturelles :**

* **Commission Culturelle :**

46 billets d’entrée ont été commandés pour le bassin des lumières, le CSE proposera à l’avenir cette prestation lors des nouvelles expositions. Les permanences de la bibliothèque seront ouvertes les Mardi et Jeudi (présence Physique de l’équipe) mais les salariés pourront venir retirer des livres et de la presse tous les jours d’ouverture.

* **Commission Petite Enfance**

Des prestataires sont actuellement en train d’être reçus afin d’établir le prochain catalogue été / automne.

* **Commission Vacances Familiales**

La commission continue de recevoir des voyagistes afin de “construire” le prochain catalogue de séjours groupes longs courriers et week-ends. Les voyagistes font des propositions en adéquation avec la liste de souhaits de voyage qui découle du questionnaire que vous avez été nombreux à retourner remplis.

La commission travaille également sur un questionnaire de retour de séjours (longs ou courts) afin d’emmagasiner vos retours d’expériences et de prendre ne compte l’ensemble de vos commentaires positifs ou négatifs sur ces séjours consommés.

**Questions CSE décembre**

**Formations :**

La mise en place des modules « PASS » va se faire en début d’année prochaine. D’après vos dires, au précédent CSE, cela concernerait les salariés nouvellement embauchés. Qu’en sera-t-il pour les salariés ayant entre un et deux ans d’ancienneté ?

Cela concerne en priorité les salariés embauchés en 2023.

**Mémo de l’ajusteur aéronautique :**

Ce livret est remis à chaque nouvel embauché précédent la formation.

Depuis plusieurs années, l’entreprise a fait le choix de sous-traiter massivement la production de certains programmes. Les compagnons de ces entreprises, n’ayant pas accès aux mêmes supports techniques, ne parlent pas le même « langage aéronautique » que les salariés Dassault. Afin d’éviter des RNC, retards et pire des rebus, la solution ne serait-elle pas un accès à cette documentation ?

Pas de communication en externe.

**Polyvalence :**

La plupart d’entre nous sont cantonnés à des tâches répétitives, devenant de facto rébarbatives. Les soucis de supply chain permettrait de mettre en binôme nombreux d’entre nous afin d’acquérir de la polyvalence pour palier à d’éventuelles absences, ainsi qu’un enrichissement professionnel. Pouvez-vous demander à la hiérarchie de former les salariés tant que les cadences le permettent ?

Oui le plus possible.

**Outils :**

Les nouveaux salariés de cette année ainsi que certains de l’année dernière n’ont toujours pas la totalité de leurs outils. Quand auront-ils leurs dotations complètes afin de travailler dans de meilleures conditions ?

Chaque nouvel embauché devrait recevoir sa dotation complète à partir de 2024 si le budget est accordée par la Direction Générale. La formation PASS sera l’occasion d’équiper au mieux les nouveaux salariés.

**Habilitations :**

Après chaque formation nécessitant une habilitation particulière nous devons passer par la case « médecine du travail ». Ne serait-il pas judicieux que le service formation contacte le service médical afin de voir si les salariés n’ont pas de restrictions avant de les envoyer en formation ?

Une concertation entre le service RH et la médecin du travail sera faite afin de vérifier les aptitudes préalables avant les habilitations.

**Vestiaires femmes logistique bâtiment 1:**

Des travaux avaient commencé aux environs des vestiaires femmes de la logistique. Un mur a été coupé, une plaque de bois puis une porte installée dans ce vestiaire afin que les ouvriers puissent l’emprunter. Comment peux t’on décider de mettre en œuvre cela tout en laissant les femmes utiliser ce vestiaire ?

Une mauvaise communication a été faite et les travaux sont effectués pendant les congés avec pour objectif d’être terminés avant le 8 janvier.

**Cellule 2 F10X :**

La température spécifiée par le Bureau d’Etude au niveau des bâtis F10X pour réaliser le travail est de 22 degrés avec une tolérance de +- 2 degrés. La température de la pièce est régulée par des sondes en hauteur mais qui ne permettent pas de prendre en compte la température des bâtis. Le travail n’est pas réalisable lorsque la température n’est pas correcte au niveau des bâtis. Pourquoi des sondes ne sont pas posées sur les bâtis pour la prise en compte de la température préconisée ?

Le système chauffage est dimensionné pour assurer la consigne de température. Une étude sur la corrélation de la température ambiante et de la température châssis va être réalisée. Les bâtis vont être équipés de capteurs de température.

Les différentes portes de la cellule 2 devraient être isolées pour éviter la déperdition de température. Pourriez-vous effectuer ces travaux ?

Il n’est pas prévu de faire une isolation des portes.

**Questions du personnel à la pyrotechnie :**

Le secrétaire du CSSCT accompagné d’une personne de la pyrotechnie ont été surveillé par le chef d’atelier lors du passage dans le bâtiment afin de récolter les questions CSE du mois de décembre. Les salariés qui ont adressé leurs remarques et questions étaient épiés par le chef d’atelier. Les consignes de sécurité à la pyrotechnie étaient respectées car une personne habilitée était présente en accompagnement.

Comment se fait-il que le nouveau secrétaire du CSSCT n’ait pas les mêmes égards de respect que l’ancienne secrétaire dans ses déplacements car le protocole d’accompagnement était respectée ? Serait-ce dû à l’étiquette syndicale ?

Une surveillance des salariés qui parleraient des problèmes à la pyrotechnie est-il un problème pour la hiérarchie dans ce bâtiment de l’établissement ?

Aucune surveillance n’a été faite d’après la Direction Locale qui mentionne juste le respect des consignes de sécurité.

**Tableaux d’affichage :**

Est-il possible d’ajouter des tableaux d’affichage afin que les commissions CSE puissent communiquer avec les salariés ?

Cela parait compliqué à faire pour la direction locale… peut être possible de passer par les écrans.

**Outillage F6X:**

L’outillage après-robot aileron intrados F6XMA48401A1-SMSC572732301 n’est pas conforme.Une DOBEOMA-62 a été ouverte le 19/11/21. La dernière fois que cette DO a fait son apparition au bureau outillage c’était en février 2023, depuis plus de nouvelle. Ce service en sous-effectif est en surcharge de travail.

Allez-vous renforcer l’effectif dans ce service afin d’assurer son fonctionnement en cohérence avec la charge de travail à réaliser ?

Renforcement de l’équipe outillage prévu.

**Téléphone/réseau :**

De multiples difficultés sont rencontrées sur le réseau téléphonique professionnel de l’établissement. Les fournisseurs envoient des mails pour signaler que l’établissement est injoignable. Le 5000 a créé un « incident », mais s’est rétracté en indiquant que le problème venait de l’établissement.

Quand ces problèmes seront enfin résolus ?

A voir avec Mme BAUDIN Jackie.

**Location de véhicules :**

Les salariés devant se déplacer dans les établissements Dassault de Nouvelle Aquitaine ainsi que dans les établissements de sous-traitant, éprouvent des difficultés à louer un véhicule au dernier moment. Pouvez-vous doter l’établissement de deux véhicules afin de les mettre à disposition pour effectuer ces déplacements ?

Le délai des loueurs obligent à cela (prévenance 3 jours à 1 semaine).

**Entretiens des représentants du personnel**

Avez-vous l’intention d’effectuer les entretiens de fins et prises de mandats ?

Oui, 1er trimestre 2024.

**Télécommunication :**

Avez-vous disposé des brouilleurs de télécommunication sur l’établissement ? Si oui, quels sont les endroits concernés ?

Pas de brouilleur. Un déploiement de relais est en cours sur tous le site pour améliorer la réception.

**Travail pendant les congés de noël :**

Pendant la période de noël, le restaurant d’entreprise n’assurera pas de service, en revanche, la salle de restauration sera-t-elle ouverte afin que les salariés puissent y prendre leur repas ?

Comment se fait-il que la semaine du 26 au 29 décembre soit en équipe alors que la semaine du 2 au 5 janvier est en horaire classique ?

La salle de restauration est fermée pendant les fêtes. Les algécos sont disponible pour le bâtiment 2.

**Lutte contre le réchauffement climatique :**

Pouvez-vous nous présenter le bilan local chiffré ainsi que les actions qui ont été réalisées sur notre site pour l’année 2023 sur les grands thèmes suivants ? Lutte contre : le réchauffement climatique, l’effondrement de la biodiversité, les pollutions, les réductions de la consommation des ressources, la mise en cohérence de la stratégie économique, l’implication des salarié(e)s. Nous souhaiterions connaitre ces éléments sur l’établissement de Martignas au vu des nouvelles prérogatives des élus CSE par le biais de la BDESE, intégrant l’environnement.

Un bilan de l’année 2023 sera fait en 2024.

**Robots :**

L’information de faire sous-traiter l’opération « perçage robot » du F8X circule dans l’atelier. Pouvez-vous confirmer cette information ?

Qu’en est-il pour les autres programmes ?

La Direction Locale ne s’interdit pas la sous-traitance sur tous les programmes. C’est déjà le cas avec 3A. L’objectif de la Direction Locale n’est pas de sous-traiter toute cette activité.

**Navettes :**

Est-ce qu’il est possible de rajouter une navette vers Lacanau car 7 compagnons la prendraient dont 3 seraient volontaires pour être chauffeur ?

Est-il possible d’ajouter une navette pour le Bassin d’Arcachon car elle serait également pleine ?

Une demande est faite et les délais sont longs pour obtenir un véhicule.

**Carte affaire :**

Pouvez-vous octroyer une carte affaire pour les conducteurs de navettes afin d’éviter qu’ils avancent les frais de retour en taxi lorsque celle-ci tombe en panne ? Cela sera fait.

**Portail RH :**

Certaines personnes ont fait des demandes de mutations ou changements de poste sur le portail RH sans jamais obtenir de réponses.

Que celles-ci soient négatives ou positives, pourquoi cette règle élémentaire de savoir-vivre n’est pas respectée ?

Il faut postuler via le portail RH, plus besoin d’aller au service RH. En interne il n’y a pas de réponse.

**Electroclass :**

Les électroclass se retrouvent trop souvent rapidement vides même après leurs réapprovisionnements. Pouvez-vous remédier à ce problème ?

Surveillance renforcé sur les forêts entre autre et en effet il y a un manque de réactivité qui va être corrigé par le prestataire.

**Ordinateur atelier :**

Est-il possible d’avoir une dotation d’ordinateurs dans l’atelier dont les uns seraient dédiés à la fonction OGA et les autres attribués à l’accès au portail RH et boite mail ? Serait-il possible de les disposer dans un endroit permettant de la confidentialité ?

Pourquoi pas et il faut trouver une zone qui convient.

**Réparation petit outillage :**

Avez-vous prévu de remplacer le salarié titulaire lors de sa convalescence ? La Direction locale recherche une autre personne sur le site mais c’est compliqué.

**Journée des familles :**

Y aura-t-il une journée des familles en 2024 ? *Peut-être que cela est prévu..*

**Idées + :**

Quand vont être payées les idées + ? Cela sera fait en janvier ou février.

**Etiquettes :**

Pourquoi les étiquettes de références visseries ne sont plus livrées dans les boîtes de servis dans les équipes ?

Celles-ci sont toujours dans les boites grises mais mentionner à Daher si un problème se rencontre. Pour les « noisettes » la Direction vérifie car la question a mal été interprétée.

**Vis ma vie :**

Est-il prévu une campagne « vis ma vie » sur l’année 2024 ?

Changement de poste sur une journée : testée en 2016 et peu de succès donc pas poursuivi à ce jour. La direction n’est pas opposée.

**Prévoyance :**

Pourquoi les salariés à la future classification E9/10 apprennent-ils seulement mi-décembre leurs passages à la mutuelle IPECA alors que le calendrier de la Direction Générale était mi-novembre ? Les cartes de mutuelle seront-elles prêtes avant le 1er janvier 2024 ? Comment va se passer la gestion de la prévoyance si cela n’est pas prêt au 1er janvier 2024 ?

Le planning annoncé en CSEC à Paris est suivi à ce jour.

**Groupes travail :**

Vous nous avez annoncé vouloir créer des groupes de travail pluridisciplinaires pour trouver des solutions aux problèmes sur le site.

Pourriez-vous nous dire qui peut et comment postuler ?

Le groupe se compose de 2 personnes du CSSCT, 1 à 2 personnes HSE, 1 manager, 1 personne RH, 1 préparateur, 1 compagnon. La demande est à faire au manager.

***Martignas, le 17/01/2024.***